



mai 2026

Inf'Auxelles-Haut

L'ÉDITO

Et voilà... La nouvelle équipe d'élus se met en place. Faire ce que l'on a dit et dire ce que l'on fait. Ce sera notre fil conducteur.

Chaque habitant a reçu le trombinoscope des élus, et nous vous recommandons de les solliciter autant que nécessaire au détour d'un chemin ou d'un croisement.

La secrétaire de mairie est facilement accessible et le bureau du Maire est ouvert quand vous le voulez, plus particulièrement tous les samedis matin.

La nouvelle équipe souhaite une proximité "bienveillante" avec et entre tous les habitants.

Elle fera, dès le prochain mois, des visites régulières auprès de nos aînés. Des activités gym douce et mémoire sont aussi en cours d'organisation.

Le prochain comité "bois, forêt, environnement" se fera avec l'ONF et sera ouvert aux habitants disponibles pour comprendre comment l'ONF gère notre forêt communale.

L'ouverture de paysage donnera lieu prochainement à une réunion publique.

Le Département, gestionnaire de l'espace naturel sensible de la lande du Mont Ménard, sera aussi invité à présenter aux habitants son plan de gestion, notamment la lutte contre les genêts.

Le groupe projet "petites graines" est ouvert à tous et a déjà planté devant la mairie.

Les jeunes sont conviés pour organiser la gestion du local "jeunes", le futur conseil des jeunes et d'autres activités.

La commission "bâtiments" va travailler, entre autre, sur le projet "Église" (toiture, production photovoltaïque, activités dans les lieux) et la programmation des prochains chantiers communaux.

Invitations à diverses réunions thématiques, prochains pots communaux, visites à domicile, rencontres informelles, utilisation des outils que sont l'Inf'Auxelles-Haut, l'application Illiwap ou un simple mail doivent concourir à des échanges constructifs. Donc n'hésitez pas à faire remonter du terrain les suggestions, le bien et le moins bien.

Sans être angélique, essayons de faire localement, autrement que ce que nous vivons tous les jours au niveau national et international. Au lieu de la loi du plus fort ou du plus riche, au lieu de la défiance et de l'agressivité, au lieu de juger ou de râler, dans un si petit village comme le nôtre, cela doit être quand même possible de privilégier bienveillance, échanges et courtoisie...

A.Z.

UNE BASE PHOTO DE ET POUR LA COMMUNE

Avis aux volontaires ! La commune recherche toute photo, en format papier ou en format numérique, concernant le village. A la fois ressource d'illustration pour notre revue communale et mémoire à conserver de notre village...

Le Conseil Municipal du 26 février

2026 :

- **a modifié** le nombre d'adjoint suite à la démission de Fatima Mammam
- **a approuvé** le Compte Financier Unique 2025, avec un résultat cumulé de 108 340.24€ (voir annexe spécial budget)
- **a affecté** le résultat de fonctionnement comme suit : 19 885.21 en investissement et 108 340.24 en fonctionnement.
- **a autorisé** la signature de la convention avec le centre de gestion pour la réalisation des contrôles d'agrès (25€/agrès) et d'aires de jeux (50€)
- **a validé** les conventions ONF de mise à disposition de bois sur pied parcelles G, H et C, D, E, F, et a validé l'état d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2026 pour la parcelle I.
- **a rejeté** la proposition de l'ONF pour le programme de travaux 2026
- **a autorisé** le Maire à redéposer une demande de subvention au titre du fonds de compensation collective agricole dans le cadre de l'ouverture de paysage.

Le Conseil Municipal du 21 mars 2026 :

- **a élu** Arnaud Ziegler, Maire
- **a décidé** la création de 3 postes d'adjoints
- **a élu** la liste d'Elisabeth BRIE composée de Elisabeth Brie, Alexandre Peltier et Fanny Delmer aux postes d'adjoints.
- **a fixé** le taux des indemnités : 10.5% pour le Maire soit 431.60€ brut et 4% pour les adjoints et conseiller délégué soit 164.42€ brut.
- **a approuvé** la proposition de M. le Maire de déléguer à M. Adrien Py les missions liées aux bâtiments-voiries-réseaux, Église et Jeunesse
- **a confié** 10 délégations de la compétence du conseil municipal à Monsieur le Maire.
- **a désigné** Adrien Py et Michael Lema Marino délégués titulaires et Elisabeth Brie suppléante au Syndicat des Eaux de Giromagny
- **a désigné** Samuel Degoul délégué titulaire et Virginie Deke suppléante à Territoire d'Énergie 90.
- **a désigné** Fanny Delmer et Adrien Py délégués titulaires et Salomé Fenix suppléante au Syndicat de construction du collège de Giromagny.
- **a désigné** Arnaud Ziegler délégué titulaire et Elisabeth Brie suppléante au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.
- **a désigné** Gwenhaëlle Gervais déléguée élue et Maëlle Guery déléguée agent au Comité National d'Action Sociale.
- **a désigné** Salomé Fenix déléguée titulaire et Gwenhaëlle Gervais suppléante au Syndicat Intercommunal de la Fourrière animale.
- **a désigné** Samuel Degoul correspondant Défense, Adrien Py correspondant Sécurité Routière et Fanny Delmer correspondante Incendie et Secours.
- **a désigné** Alexandre Peltier délégué titulaire et Adrien PY suppléant à l'association des Communes Forestières du Territoire de Belfort.
- **a désigné** Alexandre Peltier référent ambroisie et frelon asiatique.



Le Conseil Municipal du 20 avril 2026 :

- **a décidé** de ne pas augmenter les taux de taxes foncières pour l'année 2026 soit 28.98% pour le foncier bâti, 66.09% pour le foncier non bâti et 8.85% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- **a acté** le droit à la formation des élus en inscrivant 300€ au budget réservés aux frais de formation, de déplacement et de restauration engagés par les élus.
- **a sollicité** une aide de 6 712€ au titre des amendes de police pour le remplacement de glissières de sécurité rue des Bruyères.
- **a fixé** le tarif des droits de place des Mardis d'Auxelles-Haut à 1.5€ le ml sans électricité et 3.5€ le ml avec électricité.
- **a voté** le budget 2026 compte tenu des reports antérieurs, pour un montant équilibré de 216 007.70€ en investissement et, en fonctionnement un suréquilibre avec 292 993.92€ en dépenses et 371 794.31€ en recettes.
- **a autorisé** le Maire à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.
- **a nommé** Samuel Degoul mandataire suppléant de la régie d'avance et de recettes de la commune
- **a validé** le règlement du marché « Les Mardis d'Auxelles-Haut ».
- **a autorisé** le Maire à signer les conventions de mises à disposition de terrains avec les propriétaires des parcelles du site du marché.
- **a créé** les commissions, comités, groupes projets communaux.
- **a proposé** 24 personnes susceptibles de siéger à la commission communale des impôts directs. De cette liste seront désignés 12 personnes par la DGFIP pour siéger. **Les personnes seront averties par courrier de leur désignation.**

Vous pouvez lire les comptes rendus complets du Conseil Municipal sur le site internet de la commune: <http://auxelles-haut.fr>.

A.Z.

ÉCONOMISONS L'EAU

Des gestes faciles pour consommer moins d'eau

à la maison :

- Repérez les fuites et réparez-les rapidement.
- Préférez les douches rapides (moins de 5 minutes).
- Coupez l'eau pendant le savonnage.
- Installez des mousseurs sur les robinets.
- Installez une douchette économe qui limite le débit d'eau tout en optimisant la pression du jet.

Et au jardin :

- installer des récupérateurs d'eau
- garder l'eau de lavage des légumes pour arroser





BANCS ET TABLES DE PIQUE-NIQUE : OÙ ÇA?

Il est prévu en 2026 l'acquisition de 2 tables (selon le modèle visible à Auxelles-Bas) et de 2 bancs. L'équipe municipale retient déjà la proposition d'une installation au bout de la rue des Etangs, au bord du Rhône. Mais y a-t-il d'autres lieux où ce serait bien?

Votre avis est le bienvenu sur mairie.auxelles-haut@orange.fr

IMPÔTS LOCAUX : LE CHOIX DE LA SOLIDARITÉ PLUTÔT QUE DE LA HAUSSE

Pas d'augmentation des taux cette année : ensemble, entretenons notre village !

Dans un contexte économique où chaque euro compte, votre conseil municipal a tranché : **les taux de la fiscalité locale ne bougeront pas**. Conscients des tensions financières qui peuvent peser sur les foyers, nous refusons d'ajouter une charge supplémentaire. Pourtant, le défi reste de taille : l'entretien de notre espace public, la rénovation de la salle des fêtes et les petits travaux du quotidien sont indispensables à la vie de notre commune.

Face à l'alternative de solliciter des entreprises (ce qui aurait imposé une hausse d'impôts pour compenser un manque à gagner allant de 800€ à plus de 2 649€) nous avons choisi de parier sur **l'intelligence collective**. Au cours du mandat dernier, les "Chantiers Quichelots" ont prouvé notre potentiel en comptabilisant plus de **300 heures de bénévolat** offertes par les habitants et habitantes ! C'est cette dynamique de solidarité qui nous permet aujourd'hui de maintenir nos taux inchangés (taxe foncière et taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

L'ensemble des élus compte donc vivement sur votre énergie et votre présence lors de nos prochaines sollicitations. En mettant chacun "la main à la pâte", nous préserverons notre cadre de vie tout en protégeant le portefeuille de tous. Préparez vos outils, les premiers rendez-vous arrivent bientôt !



À noter : *Si la part communale reste fixe, le montant final de votre avis d'imposition peut néanmoins varier légèrement, car l'État réévalue chaque année la base de calcul nationale*



Vosges du Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNE VOSGES DU SUD, LES 4 PRIORITÉS DE JEAN-LUC ANDERHUEBER, PRÉSIDENT RÉÉLU

. Économie : développement de la Zone d'Aménagement Concertée de la Brasserie à Lachapelle-sous-Rougemont avec prise en compte d'un multi-accueil de nouvelles familles et des transports dans ce secteur de la CCVS.

. Qualité de vie CCVS : structure périscolaire adaptée à Etueffont, avenir de la piscine, accueil petite enfance, médiathèques, soutien au Théâtre du Pilier, à la vie associative. Office du tourisme itinérant et conversion des locaux actuels (en boutiques éphémères ?). Prévention et sécurité publique.

. Investissements : réseaux assainissement avec l'enjeu de la tarification, réflexion sur la compétence "eau" avec, au minimum, une mutualisation entre les 3 syndicats existants, GEMAPI. Devenir du site Zeller d'Etueffont (derrière la CCVS): une salle communautaire ?, des locaux petite enfance ? des locaux pour les services techniques ? Site du service routes du Département à St Germain le Chatelet : acquisition ? pour ?

. Vie locale : soutien aux associations, pass' sport, ciné volant, magazine intercommunal avec 1 ou 2 parutions/an. Fonds de concours aux communes si les finances le permettent.

LES ÂÎNÉS

Il semblerait qu'il fasse bon vivre à Auxelles mais aussi bon vieillir. Effectivement 40 % de la population à plus de 60 ans (27% nationalement).

Dans le souci de s'occuper au mieux de cette partie de la population, nous proposons différentes actions pour connaître et satisfaire vos besoins et attentes :

Pour les personnes de plus de 75 ans, nous avons fait le choix de venir vous rencontrer. Chaque élu-e sera en charge de 3 à 5 foyers. Lors du dernier conseil, dans un souci d'équité, nous avons tiré au sort les foyers dans lesquels nous nous rendrons dans le **courant du mois de mai**.

Ainsi nous pourrions discuter de vos souhaits et mettre en place, dans la mesure du possible, des solutions adaptées.

Dans ce cadre, nous avons répondu favorablement à un appel à projet du Conseil départemental du Territoire de Belfort, le dossier a été déposé

Nous espérons ainsi pouvoir financer :

- des cours de gym douce pour les personnes de plus de 60 ans à partir de septembre 2026.
- peut-être de la création de textes, qui sait d'un livre dont, ceux d'entre-vous qui le souhaitent pourraient être les auteurs. Il parlerait de vos mémoires, de vos souvenirs, d'un morceau de vie, de ce qui vous frappe entre le monde d'hier et aujourd'hui ...

Nous vous solliciterons si le projet vous intéresse.

Nous proposerons aussi une **date en automne pour faire le conseil des aînés**.

En attendant les visites, les rencontres, les manifestations diverses, n'hésitez pas à me contacter.



Fanny : tél 06 89 26 68 40 et Elisabeth

MARCHÉ « LES MARDIS D'AUXELLES-HAUT »

Les marchés reprennent **le mardi 2 juin de 17h à 21h** sur le site de la feuille.

Mêmes dispositions concernant le sens de circulation et le stationnement que les autres années.

Rappel concernant le mot de passe : le mot de passe est à demander à la mairie. Il permet de recevoir des invités pour se garer sur votre propriété. **Autrement dit, le mot de passe est limité « aux places disponibles ».**

Le parking du cimetière est réservée aux personnes à mobilité réduite et aux 2 roues exclusivement.

Affiche réalisée par Clémence Laparra-Py

Bel été aux Mardis d'Auxelles-Haut

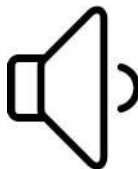


RÉGLEMENTATIONS

Dispositions relatives aux BRUITS DE VOISINAGE

(Extrait de l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2025)

Pour les particuliers : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :



* **Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**

* **Le samedi : de 9h00 à 12h et de 14h à 19h**

* **Les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h**

Pour les professionnels : toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.

Dispositions relatives au FRELON ASIATIQUE

(Extrait de l'arrêté préfectoral du 17 mars 2026)

Tous les nids de frelons doivent être signalés sur le site internet lefrelon.com ou à défaut informer la mairie afin de procéder à la destruction.

L'organisation de la lutte contre le frelon asiatique est confiée à FREDON BFC.

Le coût de la destruction du nid est à la **charge du propriétaire privé ou public** de la parcelle sur laquelle le nid est installé. Un soutien financier au frais de destruction est possible par FREDON si l'entreprise est agréée.

La période d'intervention de destruction des nids est du 1^{er} mars au 1^{er} décembre.

Le piégeage est nécessaire



Dispositions relatives aux FEUX DE DÉCHETS VERTS

(Extrait de l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012)

- Le brûlage à l'air libre des déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage **est interdit**



- Le brûlage à l'air libre des déchets verts agricoles; le brûlage des déchets verts issus de la gestion forestière **sont interdits**

- La pratique de l'écobuage **est interdite**

Dispositions relatives à la VITESSE DANS LE VILLAGE



L'arrêté municipal du 25 novembre 2021 fixe la vitesse maximale à 30km/h dans TOUT le village. Merci de bien vouloir

respecter l'arrêté.

On nous signale toujours des vitesses excessives Rue des Roches et sur le chemin rural des Corvées. Rue des Roches, en accord avec les services du Département, nous mettrons en place un enregistreur des passages et de vitesse. Cela nous permettra d'objectiver les chiffres.

Dispositions relatives AUX CHIENS

(Extrait de la loi du 22 juin 1989 et du 6 janvier 1999)

Un chien est considéré **divagant** dans les situations suivantes :

- Il n'est plus sous la surveillance effective de son maître
- Il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel
- Il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

A compter du 15 avril, vous devez tenir vos chiens en laisse lorsque vous trouvez en dehors d'une allée forestière.

Sont notamment considérés comme des allées forestières :

- les routes ;
- les chemins ;
- les sentiers forestiers (sentiers de grande randonnée ou GR, chemins de promenade...).

Cette règle vise à :

éviter que vos chiens n'attaquent des oiseaux ou d'autres espèces d'animaux ;
favoriser le repeuplement de cette faune sauvage.

La tonte reprend, merci de **ramasser les excréments** de vos chiens le long des bords de route et des abords du cimetière.

Aboiements : merci de respecter la nuit des habitants, en taisant les aboiements de vos chiens.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT

Le CDAD a 3 missions principales : **informer** les justiciables sur leurs droits et obligations, les **orienter** vers des professionnels du droit, des associations et d'autres organismes publics et les **aider** dans différentes démarches juridiques (aide juridictionnelle, requêtes, compréhension des décisions de justice...). Il intervient en droit de la famille, en droit pénal, en droit du travail, en droit notarial, en droit des contrats, en droit des sociétés, en droit des étrangers, en droit administratif...

Permanences en présentiel au sein du Tribunal judiciaire de Belfort avec et sans rendez-vous tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 03.84.58.53.32

CONCILIATEUR DE JUSTICE

La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges, dits litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite. Si elle aboutit, elle donne lieu à un constat d'accord total ou partiel qui peut être homologué par le juge pour lui donner force exécutoire

Permanences le jeudi semaines impaires de 14h à 17h à la CCVS d'Etueffont. Le jeudi semaines paires de 14h à 17h à la mairie de Chaux 06.42.89.98.75 ou 06.42.42.06.46

UNE ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE MOBILE



CHAQUE ACHAT NOURRIT LA SOLIDARITÉ

Chacun peut venir y faire ses courses, selon ses besoins et ses moyens. C'est la participation de tous qui fait la solidarité !

Plus qu'une épicerie, un engagement

Deux types de tarifs

- Prix social pour les personnes éligibles (sur dossier auprès d'un travailleur social)
- Prix proches des commerces accessibles pour tout le monde

- Produits de première nécessité
- Produits d'hygiène
- Produits frais
- Produits locaux
- Produits de grandes surfaces
- Un accompagnement avec la présence d'un travailleur social pour répondre à vos questions administratives ou sociales

Le jeudi après-midi, les semaines impaires, de 13h30 à 15h45 à Auxelles-Bas

SAUVLife, STAYING ALIVE 2 APPLICATIONS AU GRAND CŒUR

Vous connaissez les **gestes des premiers secours**, vous voulez être un **voisin citoyen sauveteur** alors inscrivez



vous à l'une et/ou l'autre de ces applications :

Chaque année, 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Le temps est précieux, chaque minute compte. L'appel aux pompiers ou au SAMU permet de déclencher une alerte chez le voisin sauveteur via l'application, en attendant leur arrivée.

Pour rappel : un défibrillateur est disponible si besoin au rez de jardin de la mairie à l'extérieur entre la porte des toilettes et le tableau



FACTURES SERVICES PUBLICS

Depuis le 15 décembre 2025, votre "espace particulier" devient "Mon espace Finances publiques" sur le site impots.gouv.fr.

Ce changement permettra de profiter bientôt de nouveaux services qui iront au-delà de vos seules démarches fiscales.

Pour commencer, les particuliers concernés peuvent désormais **consulter et payer certaines factures de services publics locaux** comme par exemple les factures d'eau, les ordures ménagères, les loyers, la cantine scolaire, la crèche, les activités périscolaires ou encore les factures hospitalières.

FRANCE SERVICE MAIRIE DE GIROMAGNY

- Une permanence des Finances Publiques, sur rendez-vous se tiendra :
Mardi 12 mai 2026 de 9h à 18h

- L'association Gaïa Énergies vous accompagne gratuitement dans vos démarches à travers l'Espace Conseil France Rénov'®.

Permanence: Chaque 2^e lundi du mois de 14h à 17h. Uniquement sur rendez-vous au 03 84 21 10 69 ou prendre RDV en ligne : gaia-energies.org

- L'ADIL 70-90 vous informe gratuitement sur vos droits et obligations concernant le logement.

Permanence: Chaque 1^{er} jeudis du mois de 14h à 16h. Sans rendez-vous

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

N'oubliez pas de mettre à jour le formulaire si vous avez fait des travaux.

TOUS LES
MARDIS
DE 16H À 18H30

Poussez la porte de la Médiathèque

INSCRIPTION GRATUITE POUR TOUS - 1 RUE DE LA STOLLE

ÉCHANGE DE GRAINES - JEUDI 7 MAI À 18H30 - SALLE DES ASSOS

LES GRAINOTHÈQUES
sèment le bonheur

AUXELLES-HAUT
JEUDI 7 MAI
18H30
MAIRIE AUXELLES-HAUT

ETUEFFONT
JEUDI 21 MAI
18H00
MÉDIATHÈQUE
ETUEFFONT

RDV POUR ÉCHANGER VOS GRAINES DE FLEURS & LÉGUMES LORS D'UN MOMENT CONVIVAL. ET REPARTEZ AVEC UNE JOLIE ENVELOPPE FAITE PAR VOS SOINS EN ORIGAMI POUR EMPORTER VOS GRAINES !

TOUTE L'ANNÉE, DÉPOSEZ & PRENEZ LIBREMENT DES GRAINES !

RÉSERVATION GRATUITE CONSEILLÉE >>
mediatheque.auxelles-haut@ccvosgesdusud.fr
mediatheque.etueffont@ccvosgesdusud.fr



PROCHAINEMENT
SOIRÉE LOUP GAROU
VENDREDI 30/10/26 À 20H
SUR INSCRIPTION
+ 10 ANS.

9 ROMANS ET 1 BD À LIRE AVANT LE 31 DÉC. 2026.
NOTEZ LES ET DÉCOUVREZ LE GAGNANT
LORS D'UN TEMPS FORT EN 2027.

LE PRIX DES LECTEURS 2026



84 !

LA SAISON
CULTURELLE

DÉPART DE LA MÉDIATHÈQUE
RANDONNÉE SPECTACLE 1H

+ 12 ANS

D'APRÈS L'ŒUVRE
DE GEORGES ORWELL

SAM. 6 ET DIM. 7 JUIN - 15H

Comment ça marche ?
Pour participer, il faut lire au moins cinq ouvrages de cette sélection. Néanmoins, nous conseillons la lecture de la totalité.
Ensuite, attribuer une note de 1 à 10 et déposer la fiche de notation dans l'une des médiathèques de la CCVS avant le 31 décembre 2026.



Traverser les montagnes et venir naître ici
Marie Pavlenko
Les Escaltes

Dans le Mercantour, deux destins de femmes inoubliables. L'une transpire surmonte un deuil, l'autre, syrienne surmonte l'exil forcé. Deux douleurs indicibles qui se rencontrent et s'apprivoisent.

D'abord journaliste puis scénariste, Marie Pavlenko, née en 1974, est une romancière reconnue en littérature jeunesse et désormais en littérature adulte.



La femme aux mains qui parlent
Louise May
Au Diable Vauvert

Élisabeth, aveugle et sourde, ne communique qu'avec des signes. Elle revient vivre dans la ferme de ses parents où elle vit seule, communiquant avec la nature. Les voisins sont deux frères, dont l'un vient de sortir de prison. Ils décident de lui rendre visite...

Louise May, née en 1982, est une écrivaine féministe française, autrice de romans noirs, de romans policiers et de littérature pour la jeunesse.



Le chant de la rivière
Wendy Delorme
Cambouris

Deux narratrices, une femme et une rivière - racontent l'histoire d'un amour impossible mais aussi les montagnes, la nature, l'eau et la dureté de la vie dans ces contrées reculées avant l'exode rural.

Wendy Delorme, née en 1979, est une auteure performeuse, militante LGBT, enseignante-chercheuse en sciences de l'information et de la communication et traductrice française.



La vie qui reste
Roberta Recchia
Jaya et Die

A Rome, Maria et Stelvio tombent amoureux, se marient, ont une famille parfaite. Voilà pour la vie d'avant. Tout bascule un jour. La vie d'après commence.

Roberta Recchia, née en 1972, est une romancière italienne. Elle est diplômée en langues et littératures européennes et américaines et en relations interculturelles et coopération internationale.



Le dernier thé de maître Sohō
Cyril Gély
Aïe

Voyage poétique qui réunit deux voyages du Japon du XIXème siècle. La modernité rattrape le Japon, mais Iouki n'a qu'un rêve, devenir samouraï. Le sabre prend le vie alors que le thé le donne.

Cyril Gély, né en 1968, est romancier, auteur de théâtre à succès et scénariste.



La librairie des chats noirs
Piergiorgio Pulixi
Goumeister

Une minute. C'est le temps dont dispose la proie d'un assassin pour choisir entre les deux êtres qui lui sont les plus chers, lequel vivra et lequel mourra. La police fait appel à Montecristo, libraire spécialisée dans le polar à Cagliari.

Né en 1982, Piergiorgio Pulixi est un auteur italien de romans policiers, thrillers et romans noirs. Il a fait partie du collectif Momo Sebati, puis a écrit seul une saga et des romans plusieurs fois primés.



Contact :
mediatheque@ccvosgesdusud.fr

HEY LES JEUNES DU VILLAGE !

On vous propose de se retrouver pour discuter ensemble de **votre salle jeunes** et de tout ce que vous aimeriez y faire.

L'idée ? Que cet endroit devienne vraiment le **vôtre** : un lieu où vous vous sentez bien, où vous pouvez proposer des activités, organiser des moments sympas, et pourquoi pas lancer des projets qui bougent pour le village.

Cette rencontre sera aussi l'occasion de parler de **vos idées** : événements, projets solidaires, sportifs, culturels... tout est possible, tout est à imaginer !

Et surtout, on aimerait commencer à réfléchir avec vous à la **création d'un Conseil Municipal des Jeunes**. Un groupe qui vous permettrait de donner votre avis, de proposer des choses concrètes et de participer à la vie du village.

Bref, c'est le moment de faire entendre vos idées et de construire des projets qui vous ressemblent !

On compte sur vous!
Rendez-vous vendredi 29 juin à 18h30 à la salle jeune.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du **8 au 17 mai**.
Merci de votre compréhension

ADRESSE MAIL DE LA MAIRIE

Merci de prendre en compte la nouvelle adresse mail de la mairie : **mairie.auxelleshaut@orange.fr**

ILLIWAP

Pour télécharger l'application, rendez-vous sur votre Google Play (Android) ou votre Apple Store (iOS) ou votre App Gallery (Huawei). Tapez « Illiwap » dans la barre de recherche de votre store. Une fois l'application trouvée, cliquez sur le bouton « Installer » pour télécharger l'application sur votre smartphone. Et sélectionner Auxelles-

HORAIRES POUR L'ACCUEIL AU PUBLIC A LA MAIRIE

- **Mardi de 14h à 17h**
- **Mercredi de 8h à 12h**
- **Vendredi de 13h30 à 17h30**
- **Samedi de 9h à 11h, permanence du Maire**

Pour nous joindre : 03.84.29.52.01

mairie.auxelleshaut@orange.fr

[Suivez nous sur illiwap, facebook et https://auxelles-haut.fr](#)

SOLVEIG CHEVROLET

LEMA

Solveig est venue agrandir la famille de Michael LEMA MARINO et Hélène CHEVROLET le 4 janvier dernier. La famille réside au 9 Rue de la Stolle.



DIEGO AUBERT

Diego est le premier bébé du foyer de Valentin AUBERT et Salomé FENIX. Il est né le 30 novembre 2025. La famille réside au 5 Rue du Coin du bois.



Mercredi 5 août : **Faust au village**, nouvelle de **Jean Giono** interprétée par le comédien Baptiste Relat. Spectacle proposé par le Théâtre du Peuple de Bussang et le Parc naturel régional des ballons des Vosges, le CCAH et la commune.
Précisions à venir.



AGENDA

| | |
|------------------------------|---|
| Jeu 7 mai | Grainothèques: 18h30 salle des associations, par la médiathèque |
| Ven 8 mai | Cérémonie 11h au monument aux morts |
| Sam 9 mai | Passeurs, 14h30 salles des associations |
| Dim 17 mai | Trail des Mines passage mont Ménard / observatoire |
| Dim 24 mai | Passage du triathlon de Belfort sur la Rue des Roches |
| Ma 26 mai | Passeurs, 14h30 salles des associations |
| Ven 29 mai | Réunion forêt bois avec l'ONF 16h salle des associations ouvert à tous |
| Ven 29 mai | Réunion jeunes 18h30 local jeune |
| Mar 2 juin | Marché Les Mardis d'Auxelles-Haut 17h-21h |
| Ven 5 juin | Conseil municipal, 20h |
| Sam 6 juin | Passeurs, 14h30 salles des associations |
| Sam 6 et Dim 7 juin | Randonnée spectacle, 15h au départ de la médiathèque |
| Ma 23 juin | Passeurs, 14h30 salles des associations |
| Sam 4 juillet | Passeurs, 14h30 salles des associations |
| Mer 5 août | Faust au village spectacle |
| Ven 21 et dim 23 août | Escale en Musique |